

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

COMMISSION DES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU (CAHN)

■ Elections 2024 - 2028



Modalités de candidature :

Les candidatures devront être déposées entre le 2 et le 10 octobre 2024, par lettre recommandée avec accusé de réception au siège de la Fédération Française de Hockey – 102 avenue Henri Barbusse, bat B étage 2 – 92700 Colombes.

Pour être électeur, il faut avoir 18 ans révolus au 16 octobre 2024, être licencié au jour de l'arrêté de la liste électorale, soit le 10 octobre 2024, et avoir été inscrit sur une liste ministérielle de haut niveau, conformément au Code du sport entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre 2024. Chaque électeur dispose d'une voix.

■ Informations personnelles

Je soussigné(e) : Madame Monsieur

Prénom :

Nom : Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse mail : Numéro de tél :

Numéro de licence :

Dernière année sur liste de haut niveau :

Déclare être candidat(e) comme membre de Commission des Athlètes de Haut Niveau de la FFHockey.

Fait pour servir ce que de droit.

Fait à :

Le :

Signature :

102 avenue Henri Barbusse
Bat B étage 2
92700 COLOMBES
ffh@ffhockey.org

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

COMMISSION DES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU (CAHN)

■ Elections 2024 - 2028



■ Motivation de la candidature

Fédération Française de
HOCKEY